

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 5

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

béissance renouvelée, etc., mais jamais pour manque d'application ou pour des travaux mal faits. Ces punitions doivent, du reste, être infligées, avec raison ou seulement après que les avertissements auraient été sans résultat, mais jamais de but en blanc. Il devra être fait une mention motivée dans le journal des châtimens corporels qui auront été infligés. Il est défendu de mettre les élèves en punition dans les corridors ou les laisser sans surveillance après la classe. Les tâches de punition doivent être données pour le lendemain et non du matin pour l'après-midi. Il est défendu de donner des tâches à faire à la maison pendant les vacances ou les heures de midi. Il est également interdit de charger la mesure des tâches en vue de l'examen. »

Schwyz. — *Jahresbericht über das schwyzerische Lehrerseminar zu Rickenbach 1892-93.* — M. le Dr Noser vient de publier le rapport annuel de l'établissement qu'il dirige d'une manière si habile. Le personnel enseignant se compose de 5 membres. Les élèves étaient au nombre de 45 répartis en 4 cours. Le directeur donne un compte rendu qui témoigne d'un travail assidu et d'une discipline excellente de la part des élèves. La clôture des cours a eu lieu le 20 avril. La réouverture est fixée au 10 mai.

CORRESPONDANCE

Bagnères (H.-P.), le 8 avril 1893.

Monsieur le Directeur,

Je répondrai au plus tôt à la lettre de M. Plancherel. En attendant, je vous envoie la classification des syllabes pour l'enseignement de la lecture, d'après les principes de la méthode naturelle et rationnelle, dont je parle dans ma dernière lettre.

Le petit enfant apprend d'abord le vocabulaire, qui doit le mettre en rapport avec son entourage, vocabulaire restreint, évalué à quelques centaines de mots, d'après plusieurs auteurs, suffisant toutefois pour recevoir et communiquer des idées.

La méthode doit être la même pour l'élève en lecture, dont l'enseignement est calqué sur celui de la parole. Il lui faut d'abord faire apprendre seulement les syllabes dont se composent les livres de lecture courante les plus simples et les plus faciles, mais dont les textes doivent être cependant, dans une certaine mesure, instructifs et intéressants.

La classification des matières et la gradation des exercices sont deux principes de la méthode de la nature.

Je divise donc le cours de lecture en trois parties, sans compter le degré préparatoire ou *Lecture des vignettes*.

La *première partie*, dont il est seulement question ici, a pour caractère particulier que les lettres sont prises avec leur valeur naturelle et représentées sous une seule et unique forme.

Le système graphologique parfait est celui où chaque son et chaque articulation a un signe particulier. La collection des syllabes de la première partie de la méthode remplit cette condition.

Les syllabes se composent successivement de une ou deux, puis trois, puis quatre lettres sonores, comme dans les mots *épi*, *sofa*

(1^{er} Livret); *bride, globe* (2^e Livret); *rétablir, triste* (3^e Livret). Sont exclues donc toute équivalence de sons et diversité de formes.

La première partie du syllabaire comprend :

1^o 16 voix ou sons simples ainsi divisés : 6 voix ou sons brefs et aigus, a, e, é, i, o, u ; 3 voix ou sons moyens, a (sofa), e (je), o (repos) ; 7 voix ou sons longs et graves, â (âne), é (père), è (fête), î (pître), ô (tôle), û (flûte), eu (meule) : Il faut prononcer différemment le son *e* dans *navire, père* et *feu*.

2^o 18 voix ou sons articulés : ac, al, ar, as, ic, ir, is, oc, ol, or, os, uc, ul, us, eul, eur ; je les nomme *voix*, parce qu'on peut les prononcer à l'expiration et à l'inspiration, comme les voix simples a, i, o. (Voir les ouvrages de MM. *Delaunay, Dupont*, etc.).

3^o Les 14 articulations simples des syllabes ba, ca, da, fa, ga, ja, la, ma, na, pa, ra, sa, ta, va, puis les 13 articulations doubles liquides bla, pla, bra, pra, dra, tra, cla, gla, cra, gra, pla, fra, vra, et les 3 articulations simples, dont deux sont polygrammes ze, gue, que.

La lettre nulle *h* est étudiée dans les différents cas de nullité : *ho, oh, cacute, thé, Zacharie*.

Il y a encore 9 exceptions faciles et très usitées : *et, un, des, les, mes, tes, ses, tu es, il est*, et les deux adverbes si fréquents *oui, non*.

La graphie des syllabes est d'abord régulière ou correcte c'est-à-dire que toutes les lettres sont sonores, comme dans les mots *ami, sofa* ; elle est ensuite irrégulière ou surchargée comme dans les mots, *ha, ah, l'ami, rat, bas, drap, je bats*, etc.

Il y a enfin la liaison de la consonne finale *t* avec la voyelle du mot suivant, laquelle consonne ne change pas de valeur, *petit ami, petit homme, il est à table*.

Si j'ai recommandé pour l'heure présente l'application de la méthode Delbrück, malgré les imperfections que j'ai signalées, c'est à cause de l'insuffisance manifeste de mon syllabaire à peine ébauché. Il n'en sera pas de même après la publication intégrale de la première partie de la méthode qui va se faire incessamment ; le contrat avec l'imprimeur est signé et les livrets seront publiés en juin au plus tard.

Cette première partie comprend d'abord le cours ou degré préparatoire qui consiste dans la *Lecture des vignettes* et contient au moins un livret de 4 pages in-4^o, mais probablement deux, conformément à l'échantillon qui se trouve dans le *Guide du maître* ; c'est la préparation obligatoire à la lecture alphabétique, laquelle peut se faire avec d'autres vignettes que les miennes.

Puis vient la *Lecture alphabétique* comprenant 3 livrets illustrés, in-4^o, de 4 pages sur le plan du Premier livret.

Enfin la *Lecture courante* proprement dite ou lecture d'histoires et récits enfantins dont les textes, instructifs et amusants dans la mesure du possible, contiennent les différentes syllabes des 3 livrets. Il y aura d'abord au moins 8 pages en caractères moins gros que celui du syllabaire ; la collection de ces récits pourra former une petite bibliothèque enfantine, à la condition que les souscriptions arrivent nombreuses et que je trouve des collaborateurs capables.

La publication successive des Livrets se fera exactement à partir du mois de juin. Les élèves qui suivront ma méthode n'auront donc pas à changer de livre ni de direction, comme cela a lieu actuellement quand ils ont parcouru le premier Livret.

Il faut trois mois environ pour bien voir la Première partie (3 Livrets) et à six semaines pour lire et relire les Livrets d'*Histoires*

et récits enfantins. Or, la suite de la méthode sera publiée en août ou septembre et sera terminée avant la fin de l'année.

On peut à la rigueur, comme quelques impatients le demandent, commencer après la première partie l'étude des majuscules, les exercices d'épellation et de dictée et les leçons d'écriture alphabétique que je conseille toutefois de remettre à trois mois plus tard, après la seconde partie de la méthode, afin que les élèves puissent lire au plus tôt des textes plus étendus et dès lors plus utiles. Ce sera la matière d'un article spécial.

Croyez, Monsieur le Directeur, à tout mon dévouement.

G. THÉODORE.

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Nouveaux ouvrages reçus depuis le 15 octobre 1892.)

B. Archives.

8° DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE NEUCHÂTEL. Académie de Neuchâtel, année 1892-1893, semestre d'hiver et d'été. Critique historique et hypercritique, par M. E. Ladame, recteur. Catalogue des étudiants, année 1892-1893; programme des cours pour l'année scolaire, extraits des règlements; renseignement divers: Bulletin des conférences générales du corps enseignant primaire neuchâtelois, année 1891; Rapports du département de l'Instruction publique sur l'exercice 1891.

9° DE LA RÉPUBLIQUE DE COSTA RICA. Anuario estadístico de la Republica de Costa Rica correspondiente al año de 1891. Memoria del secretario de Estado en las carteras de Gobernacion politica y fomento al Congreso constitucional de 1892. Memoria del secretario de Estado en el despacho de Hacienda y comercio 1891-1882.

10° DE M. SCHMID FRANCKE, *lib.* BERNE. Beitræge und Vorschläge zur Reorganisation der Lehrerbildung auf pädagogischer Grundlage.

11° DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, WASHINGTON. The Fourth international prison congress St Pétersbourg, Russia by b. D. Randall — History of higher éducation in Michigan by Andrew C. M. Laughlin. — Rise and growth of the normal Schooll idea in the United-Staates by J. P. Gordy. — Biological teaching in the colleges of the United Staates by John P. Campbell. A. B. Ph. D.

12° DE M. C. WINTER, DRESDE. Verzeichnis antiquarischer. Bücher. Pædagogik und Hilfswissenschaften.

13° DE L'ASILE DES AVEUGLES, LAUSANNE. Rapport annuel de 1891.

14° DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DU TESSIN, BELLINZONE. Cenni di statistica intorno alla Publica éducazione nel cantone Ticino Dal 1831 al 1890 per G. Lafranchi inspetore generale delle scuole.

15° DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NORMALE DES JEUNES FILLES, MENZINGEN. XXVIII^e compte rendu.

16° DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE, OUCHY. L'éducation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire. — Le P. Girard élève de J. F. Herbart, par François Guex.

17° DE L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CANTONALE, FRIBOURG. Catalogue de l'Exposition.

18° ERZIEHUNGS DÉPARTEMENT BERNE. Bericht der Staatverwaltungs des ktons Lucerne, 1890-91.